

Agrivoltaïsme en Nouvelle-Aquitaine

Charles VERRIER – Chargé de Missions

Direction Énergie-Climat – Service Solutions Energétiques Innovantes

Site de Limoges

Contexte International et national :

- Tension climatique : rapport du GIEC (inondation, sécheresse, tempête, gel, ...),
- Tension sur la fourniture énergétique : contexte géopolitique (gaz, pétrole, électricité),
- Tension sur les denrées alimentaires : contexte géopolitique et climatique (céréales).

Contexte Régional :

- Nouvelle-Aquitaine **1^{ère} région photovoltaïque** de France avec **2,7 GWc**,
- Nouvelle-Aquitaine **1^{ère} région agricole** de France,
- Sud-Ouest (NA) **1^{er} territoire impacté par le changement climatique** (Acclimaterra),
- Le **SRADDET N-A** projette une puissance installée PV à **8,5 GWc** d'ici **2030**,
- **Néo-Terra** : feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique.

Enjeux :

- Réduire la dépendance alimentaire et énergétique au regard des événements intérieurs et extérieurs (climatique, géopolitique).
- Protéger les cultures et les élevages des aléas climatiques,
- Concilier deux activités de productions alimentaires et énergétiques sur un même foncier, sans concurrence mais plutôt de manière conjointe.

Réponse :

- **L'agrivoltaïsme** consiste à couvrir certaines cultures végétales (vigne, fruitier, légumes, fleurs, horticulture, ...) ou certains élevages (avicole, bovin, ovin, piscicole, ...) de panneaux PV compatibles avec les itinéraires techniques de cultures ou d'élevages.
- Gestion des ombrages et de l'ensoleillement par les panneaux : **Rôle protecteur** pour les cultures ou les élevages par l'atténuation des aléas climatiques (gel, chaleur, tension hydrique, ...).

Face à ces enjeux, la région Nouvelle-Aquitaine a lancé **un appel à projets sur l'agrivoltaïsme**, construit transversalement par les **Directions Energie-Climat, Agriculture et Environnement**.

Objectif : expérimenter et développer des systèmes agrivoltaïques innovants à travers des références technico-économiques pour démontrer la faisabilité d'implantation du photovoltaïque au niveau des cultures ou des élevages tout en respectant les enjeux agricoles, environnementaux, sociaux et fonciers : **approche symbiotique** (intérêt réciproques). Aussi, la démarche régionale agrivoltaïsme se veut globale et intégrée sur ces approches croisées énergétiques, agricoles, environnementales et sociétales.

Soutiens :

Soutenir les études de faisabilité de 50% (plafond 150 k€)*

Soutenir les investissements de 30% à 65%*

Autoconsommation I/C : sur totalité des investissements

Revente au tarif régulé (hors A/O CRE) : sur les surcoûts de l'adaptation

Gré à gré : sur les surcoûts de l'adaptation

Soutenir les campagnes de mesure PV, agro-environnementale 50% (150 k€)*

* Selon la nature du porteur de projet

Objectifs de l'AàP régional de l'agrivoltaïsme :

- L'AAP agrivoltaïsme accompagne les exploitants agricoles dans leurs démarches :
 - conseiller, valider et suivre un projet avec l'animation de la CRANA,
 - adapter les pratiques agricoles pour faire face aux aléas climatiques,
 - entrer dans une dynamique partenariale et diversifier ses revenus,
 - financer les études de faisabilité agronomique et environnementale,
 - financer le suivi agronomique et environnemental.

- L'AAP agrivoltaïsme accompagne les développeurs dans leurs projets :
 - créer une dynamique autour de la R&D régionale et expérimenter les solutions,
 - diversifier les implantations photovoltaïques et créer des partenariats,
 - mettre en relation avec le secteur agricole (animation de la CRANA),
 - financer les études de faisabilité photovoltaïque,
 - financer les investissements photovoltaïques,
 - financer les campagnes de mesures photovoltaïques.

- L'AAP agrivoltaïsme accompagne les territoires :
 - créer une dynamique territoriale autour de projets individuels ou collectifs,
 - garantir l'intégration territoriale des projets.

Photovoltaïque : « Agrivoltaïsme »

Cibles identifiées

Maitres d'ouvrage privés ou publics

Encouragement de portage de projets à l'initiative d'exploitants agricoles individuels ou collectifs.

Association étroite souhaitée entre exploitants agricoles (propriétaires ou en fermage) et développeurs

Tout type de culture ou d'élevage est analysé avec :

- Un volet innovation
- Une culture ou élevage existant

Analyse sur plusieurs volets :

- Caractéristiques du terrain
- Aspect agro-environnemental
- Dimensionnement du projet
- Rentabilité
- Etc.

Projets identifiés en Nouvelle-Aquitaine :

Tendance observée sur les projets identifiés :

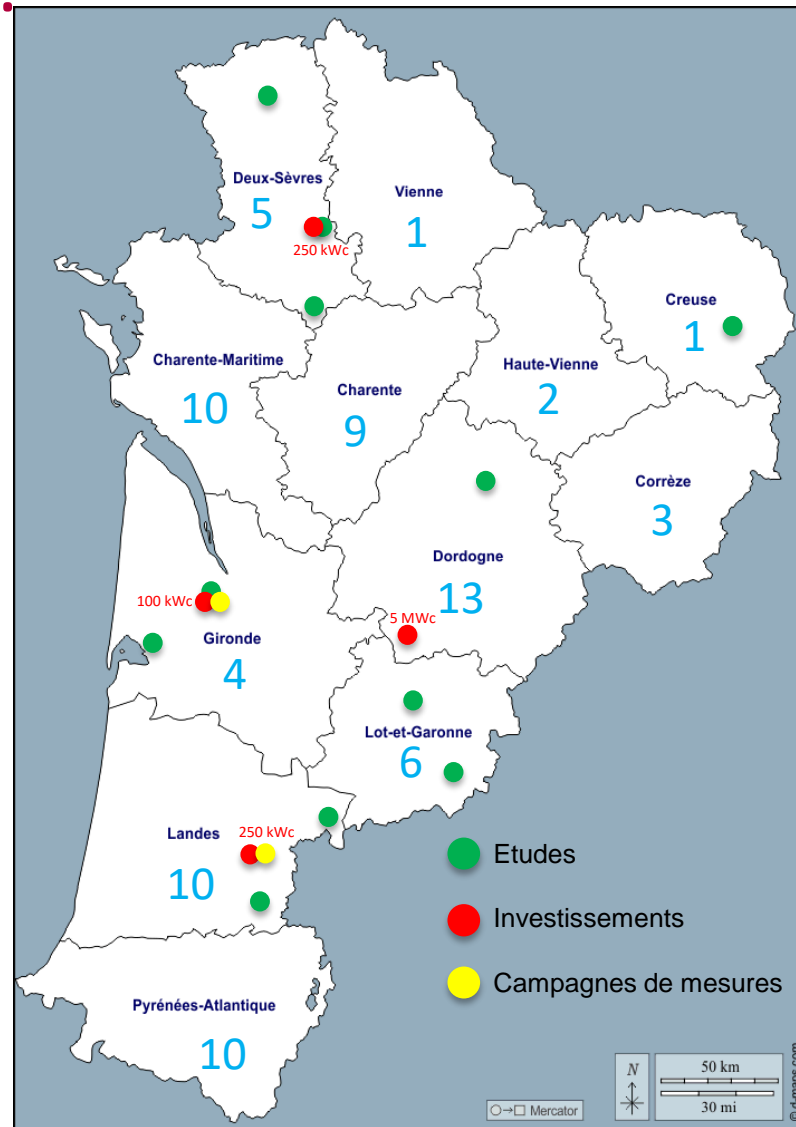
- Au Nord > projets « élevage » :
 - Bovin, ovin, caprin, poule, palmipède,
- Au Sud > projets « culture » :
 - Fruitier, légume, aromatique, truffe,

13 expérimentations soutenues par la Région dont :

- 11 dossiers en étude pour 272 159 €
- 4 dossiers en investissements pour 1 146 786 €
- 2 dossiers en campagne mesure pour 414 922 €

Localisation des projets soutenus par la Région

Soit 9.099.646 € de programmes,
Pour 1.833.867 € d'aides régionales



Merci de votre attention

Charles VERRIER – Chargé de missions

Appel à Projets régional Agrivoltaïsme 2023 :
[Appel à Projets Agrivoltaïsme 2023 \(nouvelle-aquitaine.fr\)](https://nouvelle-aquitaine.fr)